

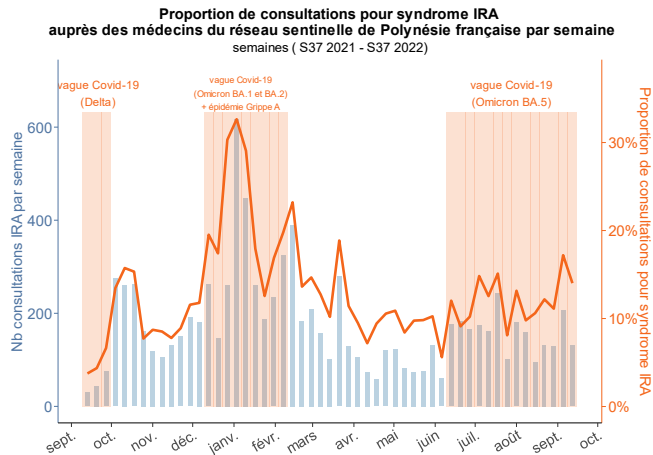


Ce bulletin est réalisé grâce aux données des médecins et infirmiers du réseau sentinelle, des structures de la direction de la santé (dispensaires, infirmeries, hôpitaux périphériques et CME), du Centre Hospitalier de Polynésie française, des laboratoires privés et publics et du service de santé des armées.

INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGÛES (IRA)

IRA : fièvre ou sensation de fièvre d'apparition brutale, signes respiratoires ou ORL, courbatures/myalgies, asthénie, céphalées

IRA ► 1006 consultations rapportées sur 8624 consultations effectuées par les médecins du réseau sentinelle.



Durant les semaines 30 à 36, le taux de consultations pour motif IRA oscille entre 8% et 17%.

D'après les données du CHPf, entre les semaines 30 et 36, il a été observé, en plus du SARS-CoV-2, une circulation d'Adénovirus, de Coronavirus 229E, de Coronavirus HKU1, de Rhino/Entérovirus (Picornavirus), de Virus Parainfluenza 2, de Virus Parainfluenza 3 et de Virus Parainfluenza 4.

Prévention des infections respiratoires aiguës

- Porter un masque en cas de toux.
- Se laver fréquemment les mains.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique, les jeter immédiatement dans une poubelle fermée puis se laver les mains.
- Maintenir une distance minimum d'un mètre avec les autres personnes
- Aération de l'espace de vie
- Les sujets fragiles (nourrissons, personnes âgées ou à risque, femmes enceintes) doivent éviter tout contact avec les personnes symptomatiques.

! Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes.

Selon le Bulletin épidémiologique hebdomadaire Covid-19 Polynésie française n°110 :

« Le nombre total de nouveaux cas confirmés diminue fortement, de 65% en S37, avec 14 cas enregistrés, provenant tous des Îles Du Vent (13 cas à Tahiti et 1 cas à Moorea). Le taux d'incidence hebdomadaire continue à chuter, calculé à 5/100k pour l'ensemble du territoire et à 7/100k pour l'île de Tahiti».

<https://www.service-public.pf/dsp/covid-19/actualites-covid/>

COVID-19

! En complément de la vaccination, appliquer strictement les mesures barrières et les mesures d'hygiène pour se protéger, protéger ses proches et limiter la circulation du SARS-CoV-2, souche historique et variants.

Informations disponibles sur le site de la Direction de la santé :

<https://www.service-public.pf/dsp/covid-19>

DENGUE

Syndrome dengue-like : fièvre élevée ($\geq 38,5^\circ \text{C}$) d'apparition brutale ET syndrome algique (céphalées, arthralgies ou myalgies) ET absence de tout point d'appel infectieux (en particulier respiratoire)

⇒ Prescrire une RT-PCR (ou un test NS1) jusqu'à J7 du début des symptômes et une sérologie au-delà de cette période.

Cas confirmé : syndrome "dengue-like" confirmé virologiquement par un test diagnostique positif (RT-PCR / AgNS1)

Depuis juillet 2021, absence de circulation active du virus de la dengue en Polynésie française.

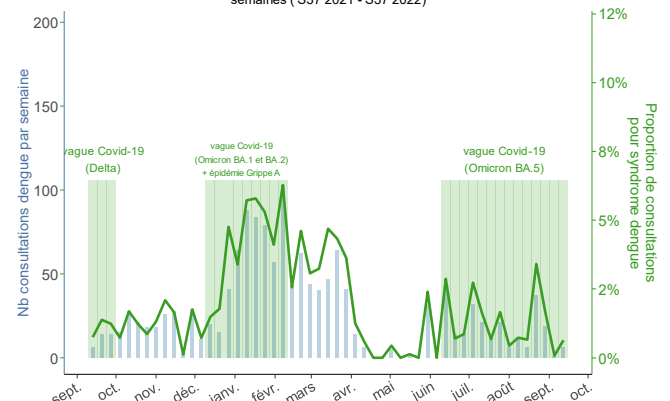
► **0 cas confirmés**

Prévention de la dengue

- Se protéger contre les piqûres de moustiques, particulièrement les personnes virémiques afin de réduire le risque de transmission secondaire du virus à son entourage (usage de moustiquaires)
- Lutter contre les gîtes larvaires en éliminant les eaux stagnantes dans son environnement au moins une fois par semaine
- Consulter rapidement son médecin en cas d'apparition de symptômes.

! Ces mesures sont à renforcer en période de fortes pluies

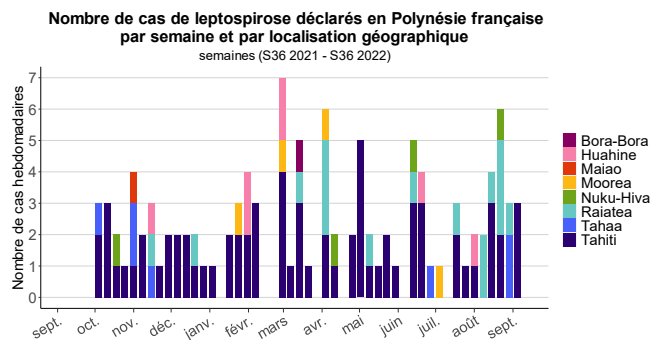
Proportion de consultations pour syndrome dengue auprès des médecins du réseau sentinelle de Polynésie française par semaine semaines (S37 2021 - S37 2022)



Entre juillet et août, le taux de consultation pour syndrome dengue-like oscille entre 0 et 3,5%.

LEPTOSPIROSE

Cas confirmés de leptospirose ► 16 sur 21 suspicions



Le nombre de cas passe de 1 en semaine 30 à 6 en semaine 34. La plupart des cas se trouve à Tahiti et Raiatea.

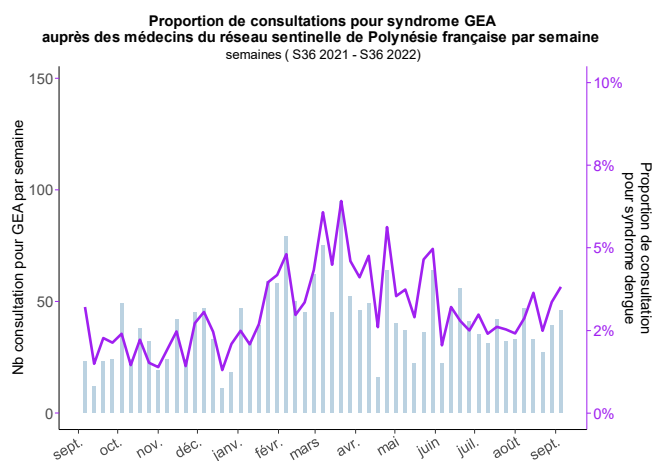
Prévention de la leptospirose

- Porter des gants et de chaussures fermées/bottes lors des activités à risque (jardinage/ fa'a'apu, agriculture, pêche en eau douce)
- Eviter de se baigner en eau douce lorsqu'on est porteur de plaies et limiter les contacts des muqueuses avec l'eau
- Désinfection des plaies après exposition à risque
- Lutter contre les rongeurs, (gestion des déchets)

! Mesures à renforcer à l'issue des périodes de fortes pluies
! Vigilance renforcée lors de la pratique de loisirs nautiques (baignade, canyoning, pêche en rivière, etc.)
! Consulter sans délai un médecin en cas d'apparition de symptômes (en signalant l'activité à risque pratiquée).

GASTROENTERITES (GEA) ET INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Toxi-infection alimentaire collective (TIAC) : survenue d'au moins 2 cas d'une symptomatologie similaire, en général gastro-intestinale, dont on peut rapporter la cause à une même origine alimentaire.



Entre S30 et S34, la proportion de consultations pour gastroentérite auprès des médecins du réseau sentinelle reste relativement stable. Elle est en moyenne à 3%.

Nb de cas en	Diarrhée /GEA	TIAC	Détails
S30	1	1	Salmonelles à Tahiti
S31	0	0	/
S32	0	0	/
S33	1	0	Salmonelle à Tahiti
S34	1	0	Campylobacter à Tahiti
S35	2	0	Salmonelle à Tahiti et Raiatea
S36	3	0	GEA à Tubuai

1 TIAC à Salmonella a été déclarée en semaine 30 concernant 5 personnes. Les 5 personnes ont été prises en charge et hospitalisées au CHPf. L'enquête d'hygiène alimentaire a été effectuée avec le Bureau de Santé Environnementale.

Prévention des GEA

- Hygiène des mains après passage aux toilettes, manipulation de terre ou d'objets souillés et avant manipulation des aliments.
- Lavage des fruits et légumes frais à l'eau courante propre et potable avant de les préparer et de les consommer
- Nettoyage et désinfection quotidienne des toilettes et poignées de portes dans l'entourage d'un malade.
- Conservation des aliments frais à température inférieure à 4°C et consommation viandes hachées et volailles cuites à cœur.
- **Les préparations à base d'œufs non cuits (mayonnaises, crèmes, pâtisseries) sont à maintenir à une température < à 4°C et à consommer rapidement.**

! En cas de diarrhées et/ou vomissements importants, réhydrater la personne et consulter un médecin.

AUTRES SIGNALEMENTS

- ❖ **En S30** : Déclaration d'un cas de **paludisme** d'importation, avec un diagnostic confirmé par frottis positif d'un Plasmodium non *falciparum* avec faible parasitémie.
- ❖ **En S31** : Déclaration d'un nouveau cas de **VIH**. Soit un total de 11 nouveaux cas dépistés localement sur 2022.
- ❖ **En S32 et S34** : 4 nouveaux de **lèpre** déclarés. Ce qui fait un total de 8 nouveaux cas de lèpre en 2022.

Pour toute autre nouvelle déclaration, merci de bien vouloir les adresser à veille@sante.gov.pf

POINT VARIOLE DU SINGE - MONKEYPOX

Depuis mai 2022, des cas de Monkeypox, dont certains sans notion de voyage ni de contact avec des voyageurs provenant de pays à risque, ont été détectés en France et dans d'autres pays.

En Polynésie française, aucun cas n'est déclaré à ce jour. Un stock de vaccins est disponible sur le territoire pour les sujets contacts en cas d'identification du virus de la variole du singe.

Pour rappel, la vaccination antivariolique doit être systématiquement proposée aux personnes-contact à risque dans les 4 jours après le contact à risque et au maximum 14 jours plus tard.

Pour tout cas suspect ou avéré, merci de le notifier dans les plus brefs délais au [87.70.65.02](tel:87.70.65.02).

BUREAU DE VEILLE SANITAIRE

Moerava Chiu, Dr Mathilde Melin, Noémie Labourdette, Catherine Teai

Tel : 40 48 82 01
 Fax : 40 48 82 12
 E-mail : veille@sante.gov.pf

Astreinte médicale de veille sanitaire
 Tel : 87 70 65 02
 (Hors heures ouvrables)

BSS n°09-2022 du 25/07/2022 au 11/09/2022 (semaines 30 à 36)

Retrouvez tous les BSS sur le site de la direction de la santé : <https://www.service-public.pf/dsp/surveillance-veille-sanitaire>